



Renault, La Voix du Nord...

Débuts d'applications de la Loi El Khomri.

Dans les usines Renault.

Déjà en 2013, le plan de « compétitivité » (dit « accord de compétitivité ») signé par la CFE-CGC, la CFDT et FO s'était traduit pour les salariés par 8 200 suppressions d'emplois, des jours de RTT supprimés... et des profits en hausse pour les actionnaires... alors que le bénéfice net de Renault est de 1,5 milliard d'euros pour le premier semestre 2016.

Le nouveau plan de compétitivité Renault signé par les mêmes pour 3 ans vise à augmenter de 45% la productivité des 35 000 salariés de Renault et de ses filiales industrielles. Le PDG de Renault (15 millions d'euros de revenus officiels par an) espère, d'ici 2019, obtenir en moyenne 90 véhicules par an et par salarié, contre 62 actuellement !

Avec ce nouveau plan les actionnaires de Renault aggravent la flexibilité et l'exploitation, imposent l'over-time, des samedis obligatoires, des semaines de 48H...

Les 3 600 embauches en CDI promises dans cette comédie de « dialogue social » entre Renault et les syndicats signataires ne compenseront même pas les « départs naturels » (retraite, démissions, décès).

A la Voix du Nord.

178 suppressions de postes prévues sur les 710 salariés de la Voix du Nord. 25% des effectifs ! Pourtant, le journal est bénéficiaire de 5 millions d'euros, et appartient au groupe Rossel, propriété d'une des riches familles bourgeoise belges, les Hurbain.

Grâce à la Loi El Khomri, ce plan de suppressions d'emplois est facilité, car il suffit pour les patrons d'invoquer une baisse d'activité ou du chiffre d'affaire pour pouvoir maintenant licencier sans possibilité pour les syndicats d'entamer des recours devant les tribunaux.

Et de la même manière, ici, à TMMF, en plus d'échapper à l'impôt sur les bénéficiaires, les tripatouillages des comptes pourraient servir de prétextes à la direction de l'usine pour justifier des sacrifices supplémentaires.

C'est collectivement, par les luttes et les mobilisations que le monde du travail pourra se protéger des attaques patronales.

Condamnations de 7 ouvriers de Goodyear Amiens.

Le 11 janvier 2017, la Cour d'Appel d'Amiens a prononcé la relaxe totale pour un des huit ex-salariés de Goodyear, et des peines de prison avec sursis jusqu'à 12 mois pour les 7 autres, avec mise à l'épreuve de 5 ans et inscription au casier judiciaire.

L'acharnement du gouvernement, par le biais du procureur de la république, est totalement inacceptable, alors même qu'il n'existe plus aucun plaignant, la direction de Goodyear et les cadres ayant retiré leurs plaintes.

Cette décision du tribunal est d'autant plus inacceptable qu'au même moment, Christine Lagarde a été dispensée de peine pour une « erreur » de 400 millions d'euros en faveur d'un de ses amis Bernard Tapie...

En condamnant 7 ouvriers qui n'ont fait qu'essayer de défendre leur emploi, les juges et le gouvernement montrent une fois de plus de quel côté ils sont : celui du patronat.

Le gouvernement et le patronat espèrent peut-être retarder les révoltes, les grèves et les manifestations, mais ils ne pourront pas les empêcher. A force de tirer sur la corde, elle cassera.

Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
 Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
 J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
 Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)
 Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
 Jérôme LEROUX 06 26 63 22 78 (Presses Eq. Jaune)

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
 Olivier FROMONT 06 03 81 86 59 (Weld. Eq. Jaune)
 Bruno GODULA 06 37 80 03 21 (Log. Eq. Verte)
 Salvatore ADDIS 06 63 01 59 08 (Log Eq. Jaune)
 Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq. Jaune)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

ou par mail : cgt.toyota@live.fr



Site internet de la CGT Toyota : www.cgttoyota.fr

et sur Facebook : La CGT Toyota Onnaing